



## RENTREE SCOLAIRE 2020-2021

### INFORMATION JUIN 2020

- Fin des classes année scolaire 2019-2020 : 30 Juin 2020
- Remise des travaux : 29 et 30 juin 2020

### I- PRE-RENTREE SCOLAIRE 2020-2020

- Grande Section : 3 Septembre
- Moyenne Section : 4 Septembre
- Petite Section : 3 Septembre
- La crèche : 4 Septembre
- Toute Petite Section : 4 Septembre

**Les dates de rentrée scolaire peuvent être sujettes à modification des autorités compétentes compte tenu de la situation sanitaire due au COVID 19**

### II- PRE-RENTREE SCOLAIRE 2019-2020

- Remise des fournitures **OBLIGATOIRE** et mise à jour du dossier administratif **du 25 au 28 Aout 2020 de 8h à 13h** pour toutes les sections (merci de marquer toutes les fournitures au nom de votre enfant)

Au Programme des matinées de pré- rentrées :

- Accueil enfant/ parent par la maîtresse et l'équipe pédagogique
- Présentation du programme et des objectifs
- Découverte de la classe et des amis

**Fin de la matinée (retour à la maison). Les enfants ne reprendront l'école que le Lundi suivant**

**INFORMATION IMPORTANTE : TOUS LE MOIS DE SEPTEMBRE 2020 L'ECOLE SERA OUVERTE  
UNIQUEMENT EN DEMI JOURNEE (DE 07H30 à 12H30)**

## TARIFS :

|  | FRAIS D'INSCRIPTION | FRAIS DE REINSCRIPTION | FORFAIT FOURNITURE (hors CPE) | SCOLARITE EN DEMI-JOURNEE (de 8h à 12h30) | SCOLARITE EN JOURNEE COMPLETE (de 8h à 17h00 <i>sauf vendredi 8h à 12h*</i> ) |
|--|---------------------|------------------------|-------------------------------|---|---|
| Tarifs de la crèche à la moyenne section | 70 000 FCFA         | 40 000 FCFA            | 50 000 FCFA                   | 75 000 FCFA                               | 100 000 FCFA  |
| GRANDE SECTION                           | 70 000 FCFA         | 40 000 FCFA            | 50 000 FCFA                   | 85 000 FCFA                               | 100 000 FCFA  |

## Important :

- En cas d'annulation des parents, les frais d'inscription et de réinscription et de scolarités déjà versés ne seront pas remboursés par l'établissement ;
- **La scolarité est un engagement annuel dont le paiement se fait mensuellement ou par trimestre et sur présentation OBLIGATOIRE de la facture.**
- **Si pour une raison ou une autre votre enfant quitte l'école en milieu d'année scolaire ou s'absente pour diverses raisons , les parents sont tenus de payer la scolarité des mois restants (départ) ou ceux durant lesquels il est absent ; la place étant réservée à l'année et donc prise en compte dans les charges de l'établissement.**
- **Si par une situation exceptionnelle les cours sont suspendus et les écoles fermées par les autorités compétentes, les parents seront tenus de régler la scolarité. Des dispositifs de suivis et d'apprentissage à distance seront bien sur mis en place**
- Les échéances sont fixées en début de mois et au plus tard le 10 du mois en cours. **Tout mois entamé est dû dans son intégralité.** En cas de non-paiement selon les délais ci-dessus l'école se réserve le droit de ne plus admettre l'enfant jusqu'à régularisation.

**La Direction n'a plus aucun pouvoir décisionnaire sur la gestion comptable de l'établissement.**

### **III- INSCRIPTION ET REINSCRIPTION**

| <b>SECTION</b>              | <b>ANNEE DE NAISSANCE *</b> |
|-----------------------------|-----------------------------|
| <b>LA CRECHE</b>            | 2019/2020                   |
| <b>TOUTE PETITE SECTION</b> | 2018                        |
| <b>PETITE SECTION</b>       | 2017                        |
| <b>MOYENNE SECTION</b>      | 2016                        |
| <b>GRANDE SECTION</b>       | 2015                        |

**ATTENTION :** Aucune dérogation pour les enfants nés en Janvier et Février, l'admission dans les sections se fait dans le strict respect des années civiles

#### **DEMARRAGE DES RE-INSCRIPTION :**

##### **MODALITES**

- Etre en règle avec la comptabilité pour l'année en cours ;
- Compléter la fiche de réinscription ;
- Procéder au règlement des frais de réinscription ;
- Compléter la fiche de d'inscription ;
- 2 Photos d'identités ;
- Extrait de naissance ;
- Copie du carnet de vaccination à jour,
- Procéder au règlement des frais d'inscription ;
- Une copie du jugement de séparation ou de divorce pour les parents



## DEMARRAGE DES NOUVELLES INSCRIPTIONS :

### MODALITES

- ❖ Constituer un dossier scolaire
  - Compléter la fiche de d'inscription ;
  - 2 Photos d'identités ;
  - Extrait de naissance ;
  - Copie du carnet de vaccination à jour,
  - Procéder au règlement des frais d'inscription ;
  - Une copie du jugement de séparation ou de divorce pour les parents concernés
  - Lire et approuver par signature le contenu du formulaire d'inscription (à découper et à joindre à la fiche).

### RAPPEL A TOUS LES PARENTS

- ❖ Les documents (dossier d'inscription et de réinscription, calendrier des vacances scolaires) ne sont remis qu'une seule fois. Il appartient aux parents de bien les conserver. En cas de perte il ne sera plus possible d'en avoir d'autres.
- ❖ Le système de réservation est annulé ; ceci pour mieux maîtriser les effectifs afin d'éviter de surcharger les classes. Certains parents se réinscrivent en Septembre, situation difficile à gérer par la direction

## IV- HORAIRES DE L'ETABLISSEMENT

Du lundi au jeudi de :

- 8h à 12h30 en demi-journée
- 8h à 17h00 en journée complète

Le Vendredi de **8h à 12h** : pour toutes les sections

Nous vous rappelons qu'il est important de respecter les horaires.

### **Accueil du matin :**

- 07h30 à 8h30 (de la Toute petite section à la grande section)

### **La sortie :**

- A 12h30 pour toutes les sections (pour les enfants en demi-journée)
- A 17h00 **précises** pour les enfants en journée complète (sauf le vendredi : 12h00 pour toute l'école)



## **V- ACTIVITES EXTRAS SCOLAIRES**

A partir du mois d'Octobre vos enfants pourront participer aux activités extra scolaires.

Au programme :

- **ANGLAIS**: Learn English with Mrs. FATOU
  - Tarifs : 15 000 FCFA / Mois pour 2 séances par semaine
  - Ouvrages : 5000 FCFA
- **CAPOEIRA** :
  - Tarifs : 15 000 FCFA / mois pour 2 séances par semaine
- **JUDO** :
  - Tarifs : 15 000 FCFA / Mois pour 2 séances par semaine
  - Kimono : 15 000 FCFA
  - Licence : 5000 FCFA
- **ROBOTIQUE AVEC LES ATELIERS DE GENIES**
  - Tarifs : 15 000 FCFA /mois pour des 2 séances par semaine.

## **CONTACTS ADMINISTRATION**

**Direction Générale** : Mail: [direction@graine-deveil.com](mailto:direction@graine-deveil.com)

Tel: (221) 338647473 / 33 825 83 16/ 770115959-

Site web: [www.graine-deveil.com](http://www.graine-deveil.com) // Facebook: Graine d'Eveil

**Directrice Générale et Directrice pédagogique** :

- Mme Nazzal Marielle Chémali : [marielle.nazzal@graine-deveil.com](mailto:marielle.nazzal@graine-deveil.com)

**Directrice Administrative et Comptable**

- Mme Aminata Fall SIDIBE : [aminata.sidibe@graine-deveil.com](mailto:aminata.sidibe@graine-deveil.com)